



Ville de Marnay

TARIFS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

(Tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal du 9 Mars 2021)

* CONCESSIONS TEMPORAIRES :

Type	Tarif pour 15 ans	Tarif pour 30 ans	Nombre de M ²
Pleine terre simple (1 ou 2 places)	240 €	340 €	2 m ²
Pleine terre double (2 ou 4 places)	480 €	680 €	4 m ²

* ESPACE CINERAIRE :

- Durée de concession de 15 ans pour les cases de colombarium

Type	Tarif Concession pouvant accueillir 2 urnes	Tarif Concession pouvant accueillir 4 urnes	Observations
Colombarium Enterré			Plaque incluse et fournie par la mairie
Case de colombarium standards	-	830 €	
Colombarium Aérien			Gravure à la charge du concessionnaire ou des ayants-droit
Case de colombarium standards	580 €	980 €	

➤ PUITS DE DISPERSION

- Dispersion des cendres 200 €
 - Plaque (non obligatoire) 50 €
- Gravure à la charge du concessionnaire ou des ayants-droit

➤ ACHAT DE PLAQUE POUR PUIITS DE DISPERSION ET COLOMBARIUM

(Modèle fourni par la Mairie de Marnay)

(A partir de la 2^{ème} à la 4^{ème} urne pour une case de 2 ou 4 urnes)

- Plaque 50 €

Gravure à la charge du concessionnaire ou des ayants-droit

Le Maire,
Vincent BALLOT



Toutes les démarches doivent être faites en mairie.

Le paiement est effectué par l'intermédiaire de la Trésorerie de Marnay.

Mairie de Marnay – 2, rue Carnot – 70150 MARNAY

Tél : 03 84 31 74 42 – Fax : 03 84 31 74 33 - E-mail : mairie.marnay@wanadoo.fr